



Union Fédérale des Consommateurs - Que Choisir
BP 217 - 13607 Aix-en-Provence cedex 1
www.ufc-aix.com – aixenprovence@ufc-quechoisir.org

Tél. : 04 42 93 74 57 - Fax : 04 42 27 73 92

Tromperie sur une voiture d'occasion

Vous achetez une voiture d'occasion quels sont vos recours si que le vendeur a menti sur le kilométrage ou sur l'état réel de la voiture ?

Lorsque vous achetez une voiture d'occasion auprès d'un garagiste ou d'un concessionnaire, ce dernier doit vous informer sur les caractéristiques essentielles de la voiture : date de première mise en circulation (mois et année), indication du kilométrage parcouru ...

- En principe, il doit vous garantir le kilométrage parcouru en l'indiquant sur la facture d'achat, s'il est en mesure de le justifier (par exemple s'il a assuré l'entretien de la voiture qu'il vend). S'il ne peut garantir ce kilométrage inscrit au compteur, il ajoutera la mention, « non garanti ». Mais cette mention ne le protégera pas contre un recours de l'acheteur s'il est de mauvaise foi.
- De même, il doit vous informer de tout élément qui pourrait peser sur votre décision, comme par exemple le fait que la voiture qu'il vous propose appartenait à un loueur professionnel ou le fait qu'elle a subi un accident grave...

S'il vous a caché une des caractéristiques essentielles de la voiture, il est coupable du délit de tromperie. Vous pouvez alors obtenir l'annulation de la vente et le remboursement du prix ainsi que des dommages intérêts en réparation du préjudice subi. Si vous souhaitez conserver le véhicule vous pouvez demander une réduction du prix.

Vos démarches :

- Adressez au vendeur une lettre recommandée avec AR dans laquelle vous expliquez ce que vous lui reprochez et proposez la solution que vous souhaitez, selon l'importance du préjudice : annulation de la vente et remboursement du prix d'achat ou remboursement d'une partie du prix.
- Vous pouvez également porter plainte auprès du Procureur de la République ou de la Direction Départementale de la répression des fraudes (DDCCRF), 22 rue Borde à Marseille.

Mars 2007

Contacts : UFC-Que Choisir ?

4, place Coimbra, BP217, 13607 Aix en Provence cedex

04 42 93 74 57

aixenprovence@ufc-quechoisir.org

-